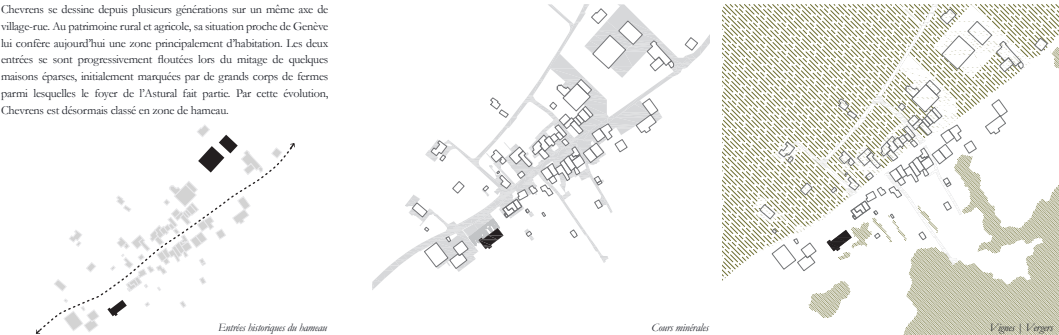




Mutation du hameau de Chevrens

Chevrens se dessine depuis plusieurs générations sur un même axe de village-rue. Au patrimoine rural et agricole, sa situation proche de Genève lui confère aujourd'hui une zone principalement d'habitation. Les deux entrées se sont progressivement floutées lors du mitage de quelques maisons épaisses, initialement marquées par de grands corps de fermes parmi lesquelles le foyer de l'Astural fait partie. Par cette évolution, Chevrens est désormais classé en zone de hameau.

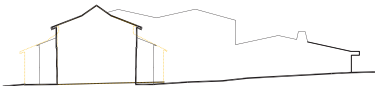


Dualité paysagère

Sa traversée transite entre le vallon de l'Hermance, boisé et pittoresque, et les coteaux qui filent sur le versant Nord du lac de Genève. Il profite d'une relation privilégiée, donc, avec le paysage lointain. En front de rue plus ou moins continu, les implantations des maisons dessinent des parvis minéraux élargissant la voie principale. Ces cours apportent une certaine urbanité au lieu, un dépaysement dans le champ visuel pour se saluer entre voisins. A contrario, l'arrière des habitations se prolonge en étendues plantées, rurales, des vergers mitoyens plus intimistes invitant à la flânerie. Légèrement plus en retrait de la rue que les maisons du centre, le nouveau projet de logements pour séniors conserve son parvis minéral en premier plan. En le prolongeant jusqu'au projet voisin (un centre d'hébergement et de formation pour les jeunes), cette place encourage les passages et synergies intergénérationnelles. En réinterprétant le double dialogue paysager des coteaux Nord et vergers Sud, le parvis béton se dilate progressivement en laniers où s'insère du végétal. Ces dessins au sol tirent des lignes directrices à l'horizon, en mimétisme des champs de vignes avoisinants. Elles guident vers l'entrée puis jusqu'à un jardin arrière plus dense, arboré, ombrageant ceux qui s'y promènent ou s'y reposent.

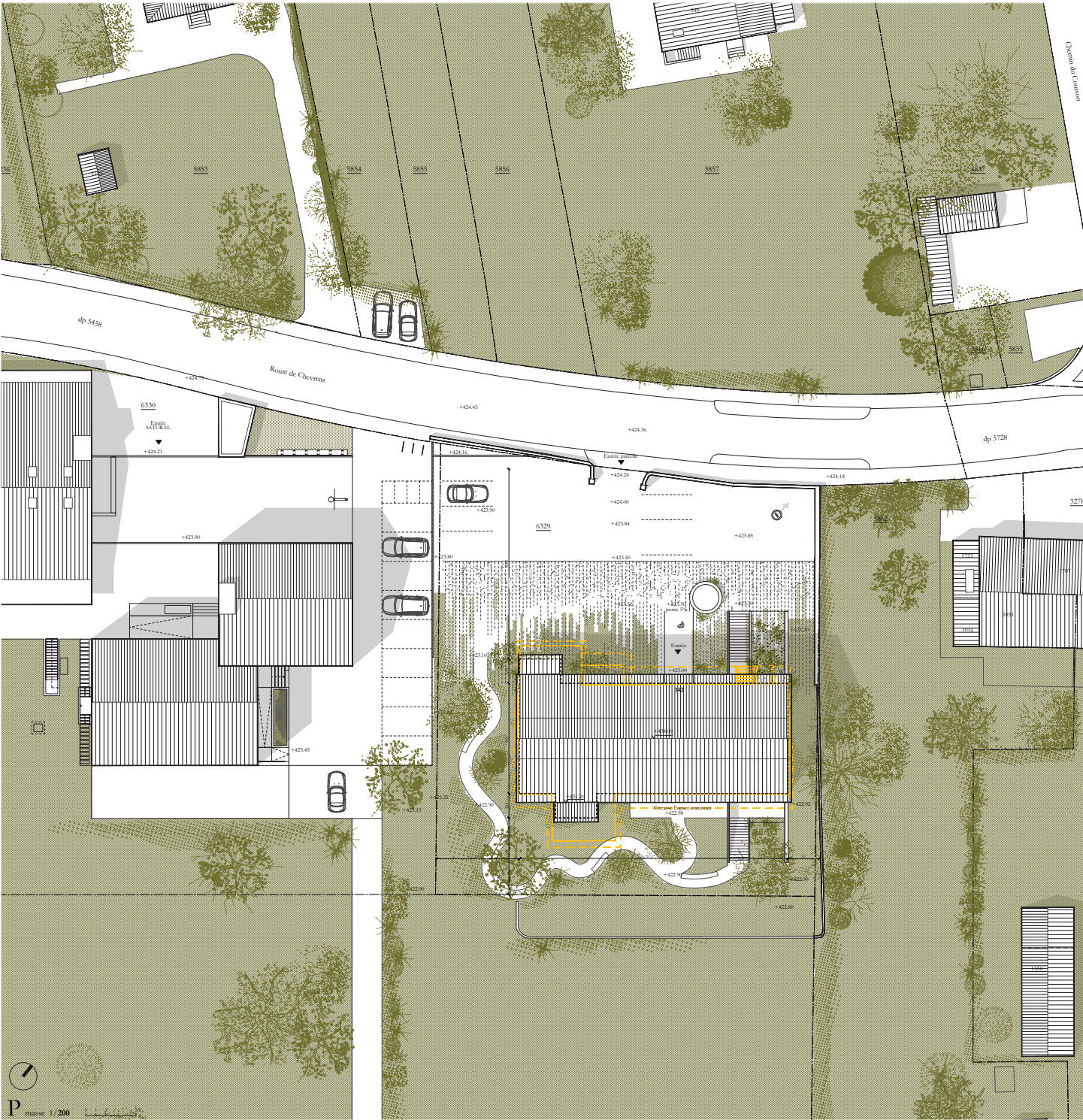
Valeur mémorielle rurale

Par cette mise à distance, en conservant la même implantation et le gabarit de l'ancienne ferme de l'Astural, le nouveau bâtiment conserve un caractère singulier historique. Sa valeur mémorielle est questionnée. La silhouette de ce large corps bâti a longtemps souligné l'entrée Sud du hameau. Pour la mettre en valeur, le nouveau projet s'ajuste dans une forme simplifiée, épure des nombreuses excroissances existantes, afin d'y lire les principales caractéristiques d'héritage agricole: un corps bâti longeant la rue, un socle béton qui ancre le projet dans son site, une toiture deux pans à coyaux avec débord et les deux principales excroissances, plus transparentes, moins imposantes. La volonté première est ici de conserver l'âme sociale et culturelle du lieu.



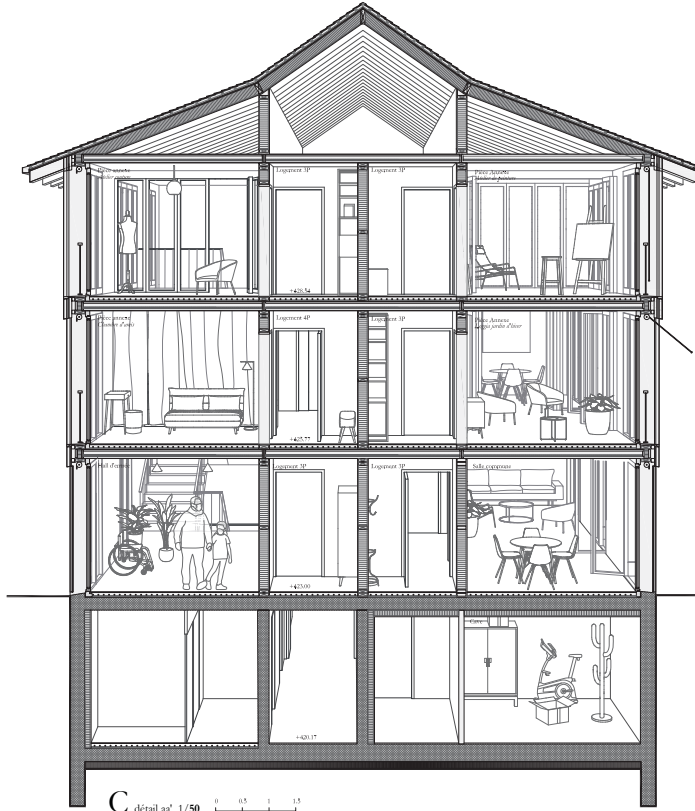
Régénérescence

Le projet porte sur des valeurs de bien vivre, de citoyenneté, de renouveau. Au sein du hameau, plusieurs constructions soulignent la richesse expressive du bois. Le choix de ce matériau s'inscrit selon deux volontés: une ossature bois pour un chantier en filière sèche, local et respectueux de l'environnement, puis une enveloppe protectrice exprimant la régénérescence (reconstruction du foyer de l'Astural, installation de séniors dans un nouveau logement, matériau bois renouvelable). L'enveloppe du projet emprunte un langage tout à la fois rural et contemporain, avec un bardage bois à recouvrement protégeant chaque étage inférieur. Elle suit une trame similaire aux bâtiments voisins tout en s'élargissant pour affirmer un langage plus domestique. En référence aux bardages traditionnels, des couvre-joints sont posés et redessinés suivant un jeu de détails finement progressif. Adaptées pour affirmer une esthétique sobre, les menuiseries se fondent dans le prolongement des lignes verticales par un élargissement graduel des châssis bois. Le bardage en bois thermo traité prend une teinte chaleureuse. Il marque une expression accueillante et ouverte sur le paysage d'Anières, modeste et protectrice. La silhouette du nouveau bâtiment, son soubassement en béton et ses lignes marquées en façades, tendent à s'harmoniser avec le nouveau centre voisin, en béton coffré façon bois.



Coupe et extrait de façade 50^{ème}

- Façade**
 - Double plaque de plâtre fibrée (2x12,5 mm)
 - Lattage pour passage technique et isolant 60mm
 - Pare vapeur
 - Façade en ossature bois montants 180x60mm, remplissage laine minérale
 - Panneaux de contreventement en fibres de bois OSB
 - Pare-pluie
 - Laine d'air, tassée: bois
 - Panneau de bardage bois ép. 21mm en Milégo thermo traité (label Bois saisis)
- Couvre-joints bois verticaux** en Milégo thermo traité (label Bois saisis)
- Menuiseries extérieures bois triple vitrage**
 - * double vantaux (poids de vie)
 - * ouvrant accordéon (leggias)
- Store extérieur textile d'occultation à manœuvre électrique**
 - * descente verticale
 - * bras à ressort réglable
- Plancher étages**
 - Revêtement sol des logements parquet massif 10mm
 - Revêtement sol espaces communs chapelé béton ciré
 - Chape ciment 70 mm avec chauffage au sol basse température
 - Isolant thermique et acoustique 35mm
 - Plancher LIGN-ATUR, caissons avec protection phonique intérieure, sous-faux bois brut apparent 180mm
- Plancher RdC**
 - Revêtement sol des logements parquet massif 10mm
 - Revêtement sol espaces communs chapelé béton ciré
 - Chape ciment 70 mm avec chauffage au sol basse température
 - Isolant thermique et acoustique 35mm
 - Dalle béton armé 250mm
- Toiture**
 - Tuiles plates en terre cuite sur voligeage (pan Sud tuiles photovoltaïques)
 - Lattage isolé et contre-lattage
 - Sous toiture panneaux de fibres
 - Fermes lamelles-croix à espacer 200mm
 - Trusses entre fermes avec isolant laine minérale sous rampant
 - Double plaque de plâtre fibrée (2x12,5 mm)



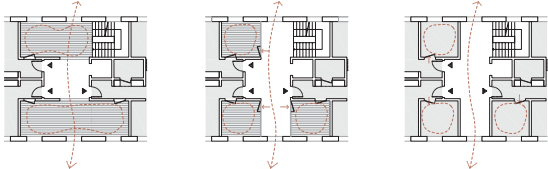


Accès et organisation

Depuis le parvis minéral de la parcelle, l'aménagement paysager au sol initie les cheminements vers l'entrée principale. De par la forme allongée du bâtiment, le programme de logements s'organise autour d'une circulation intérieure centrale et unique, de sorte à favoriser les rencontres. Généreusement ouvert du Nord jusqu'à la façade Sud, le hall d'entrée est traversant pour se prolonger sur une terrasse partagée. Basé sur cet appel de lumière naturelle et l'horizon verdoyant qui l'environne, le niveau du rez-de-chaussée s'aligne à la même altitude que le jardin arrière. S'en suit une superposition à tous les niveaux de cette circulation traversante desservant chaque logement.

Au-delà d'un rôle purement distributif, la circulation centrale s'élargit ponctuellement pour laisser place à des espaces dégagés et appropriables par les résidents. Ces espaces, ponctués par du mobilier et des zones d'assises, bénéficient d'une atmosphère calme et sont largement ouverts sur l'extérieur. Cette épaisseur en plus s'inscrit dans le prolongement de la trame structurale. Elle devient le lieu propice à une forme d'urbanité qui reprend le principe du village-rue et gradue les degrés d'intimité jusqu'aux seuils des logements. Cette nouvelle bande programmatique offre de multiples possibilités de flexibilité des logements, tant en usage qu'en espace supplémentaire. Pour les futurs seniors qui y résideront, ces espaces sont profitables pour les adapter comme dans une maison individuelle dans laquelle ils ont pu vivre précédemment : accueillir famille ou ami lors d'une visite, créer une seconde chambre si un couple senior a besoin de confort, installer son atelier peinture, entreposer sa collection de vinyles, prendre le thé avec les voisins autour des plantes tel un jardin abrité, ...

Au rez-de-chaussée, ces espaces servent de salle commune pour les résidents, face à la terrasse et au jardin. Dans cette surpièce, un escalier large et éclairé naturellement rend son accès et son usage facile. En l'empruntant, à l'inverse de l'ascenseur, chaque transition sur les paliers communs permet d'apercevoir les résidents présents dans les espaces ouverts et les vues environnantes sur la commune d'Anières ou plus lointain encore.



Typologies d'appartements

En complément d'une pièce en plus appropriable, les logements bénéficient d'orientations qualitatives et de vues variées. A chaque niveau habité, deux appartements sont disposés aux angles Ouest puis un troisième appartement se trouve à l'Est, traversant de la rue vers le jardin. Lorsque la pièce supplémentaire est adaptée en chambre, un 3P peut devenir un 4P. Les excroissances généreusement ouvertes du bâtiment offrent des percées visuelles en diagonale directement depuis l'entrée. Ces dernières apportent le sentiment d'avoir une grande terrasse, baignant dans la lumière extérieure. La disposition des salles d'eau au cœur des appartements permet de circuler aisément d'un séjour à une chambre, d'une chambre à un toilette, d'une cuisine à un séjour. En ouvrant largement les pièces principales, un système en enfilade offre une lumière continue et agrandit l'espace, comme décoissonné, pour le traverser facilement. Les surfaces généreuses des pièces permettent de projeter des usages flexibles, entre un séjour et une chambre à coucher par exemple, ou une chambre disposant d'un bureau. Les espaces de desserte se dilatent partiellement afin d'agréments le logement d'usages supplémentaires, un bureau, un instrument de musique, une table à repasser, etc. La circulation peut donc être fonctionnelle.

Confort d'usage

L'organisation interne du logement est pensée selon l'âge du résident pour en faciliter les gestes du quotidien. S'il fait un peu chaud, les fenêtres à deux vantaux s'ouvrent vers l'intérieur et il est possible de s'accouder au garde-corps extérieur. Si le soleil est trop bas, des stores textiles extérieurs peuvent être abaissés par commande électrique sans faire d'effort et sans cacher les vues avec ses bras projetables. Le chauffage est homogénéisé et tempéré par un système de plancher chauffant. De plus, la ventilation naturelle est efficace et qualitative par la disposition des pièces et ouvertures traversantes ou diagonales.

